

<https://www.eglisealareunion.org/?Anne-Marie-Payet-vice-presidente-du-groupe-senatorial>

Anne-Marie Payet, vice-présidente du groupe sénatorial « France Saint-Siège

»



- Archives - Divers -
Date de mise en ligne : vendredi 16 avril 2010

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Anne-Marie Payet, sénatrice Union centriste de La Réunion, a été nommée récemment vice-présidente du groupe d'amitié France Saint-Siège du Sénat. Rencontre.

Depuis le 24 mars dernier, vous êtes la vice-présidente du groupe d'amitié « France « Saint-Siège » au Sénat (dont le président est le maire de Marseille Jean-Claude Gaudin). En quoi consiste ce groupe ?

Le groupe « France Saint-Siège » existe au Sénat et à l'Assemblée Nationale.
Constitué en 1999, il comprend des parlementaires de toutes convictions politiques et religieuses.

Il s'intéresse notamment à la contribution du Siège apostolique à la protection des droits de l'Homme et de la liberté de conscience, aux questions de développement et à l'expérience que le Vatican tire des relations entretenues avec plus de 170 États.

Sa mission est de rencontrer régulièrement les responsables des grands Ordres et Congrégations pour avoir un éclairage sur les différentes parties du monde où ces Ordres ou Congrégations sont implantés.

Vous faisiez partie d'une délégation de France Saint-Siège en visite au Vatican en février dernier. Quels ont été les sujets abordés ?

La situation en Afrique, la lutte contre le réchauffement climatique, les textes de lois de bioéthique...

Le sujet de la crise des vocations a également été au coeur des débats. On constate qu'il y a de moins en moins de pratiquants en France et surtout de jeunes.

À La Réunion, il est vrai que la jeunesse fréquente beaucoup les églises, mais il ne faut pas se voiler la face, c'est parce que la population est jeune. Qu'en sera-t-il dans l'avenir ?

En tout cas, j'ai eu le plaisir de constater qu'il y avait beaucoup de Réunionnais dans les séminaires pontificaux.

Quel est le fruit de ces discussions ?

Nous établissons un rapport et des propositions remis ensuite au président du Sénat.

Avec le groupe « France Saint-Siège » vous avez participé à la mi-avril à la deuxième édition du pèlerinage organisé par l'association « Chrétiens Élus publics » à Lourdes. Qu'est-ce que ça a représenté pour vous ?

Lourdes est pour moi un moment de prière, un moment pour se ressourcer.
Avec le travail et les responsabilités, j'ai besoin parfois de paix.

Ce pèlerinage était aussi une occasion de débats, notamment sur la conscience en politique.

Et puis lors de la procession de nuit, j'ai porté le flambeau à côté de la Vierge. C'était un moment extraordinaire !

Est-il difficile d'être catholique en politique ?

Parfois oui.

Quand on fait de la politique, on ne doit pas faire état de sa religion.

Mais la religion se ressent dans les propos. Et puis, les convictions religieuses font qu'on ne peut pas approuver certains textes de loi, comme par exemple ceux sur la bioéthique. Il est difficile de faire valoir son point de vue sur le droit des malades en fin de vie, l'IVG... mais il faut avoir le courage de dire ce qu'on pense.